



SITE CLASSE
au titre de l'article L. 341-2
du code de l'environnement



Abords du château de St-
Pierre de Semilly et étangs

Décision : Arrêté ministériel
Date : 11/07/1947
Code : 50017

- Emprise du site
- Limite communale
- Limite de division cadastrale
- Limite de parcelle
- Bâtiment

Sources :
IGN BD Parcellaire 2017
IGN Fond Blanc (2002)
DREAL-NORMANDIE
PRODIGES
LA 2009/2019 - DREAL-NORMANDIE

0 20 40 m



Département de la Manche
17 Arrondissement
5618 Semilly